



BOWLING Bresse loisirs

TOURNOI 4 - 2 - 1 HDP

Samedi 19 & Dimanche 20 juin 2027

1880 Avenue de Trévoux – 01000 Saint Denis lès Bourg Tél : 04 74 24 32 69



Ce tournoi national HANDICAP, homologué par la F.F.B.S.Q. est ouvert aux 16 premières équipes inscrites (inscription validé seulement si paiement effectué au maximum 14 jours après la demande d'inscription),

Tous les joueurs et joueuses inscrites doivent être en règle avec la F.F.B.S.Q. Début du tournoi à 8h30 soit 8h20 les boules d'essais.

Le centre d'accueil est :

BOWLING BRESSE LOISIRS

1880 Avenue de Trévoux

01000 SAINT DENIS LÈS BOURG

Liste des engagés sur www.bowlingbresseloisirs.fr

L'engagement est de 344€ Par équipes (86€ par joueur), à régler à l'ordre du BCB et à envoyer au Bowling Club Bressan 1880 Avenue de Trévoux 01000 SAINT DENIS LÈS BOURG. **Les inscriptions seront confirmées par mail à réception du chèque d'engagement. Aucune Validation orale ne sera prise en compte.**

Inscriptions uniquement par mail à : bbl.tournois@gmail.com

Les engagements des équipes seront considérés comme fermes et définitifs, après réception d'un chèque de 344€ au maximum 14 jours après la demande d'inscription.

Le handicap est calculé individuellement et non en équipe. Il est de 70% de la différence entre 220 et de la moyenne du joueur prise sur le dernier listing à jour.

Le Directeur du tournoi est M COLLIARD-PIRAUD Pierrick.

Phase 1 : Les Quadrettes :

Les joueurs effectueront 2 séries de 2 parties avec un décalage de 5 pistes vers la gauche pour les pistes impaires et 5 pistes sur la droite pour les pistes paire à l'issue de la première série.

Le classement Quadrettes se fera à sur les 4 lignes jouées handicap inclus. En cas d'égalité, l'article 23 du règlement sportif sera appliqué.

Phase 2 : Les Doublettes :

Les scores de la phase 1 ne seront pas conservés.

La composition des doublettes se feront suivant les résultats de la Phase 1 : 1^{er} joueur de la quadrette avec le 4^{ème} joueur de la quadrette (Tour A), et le 2^{ème} avec le 3^{ème} (Tour B).

Les joueurs effectueront 2 séries de 3 parties avec un décalage de 5 pistes vers la gauche pour les pistes impaires et 5 pistes sur la droite pour les pistes paire à l'issue de la première série.

Le classement se fera sur les 6 lignes jouées handicap inclus. En cas d'égalité, l'article 23 du règlement sportif sera appliqué.

Phase 3 : Les Individuels :

Les scores des phases 1 & 2 ne seront pas conservés.

Les joueurs effectueront 2 séries de 4 parties avec un décalage de 5 pistes vers la gauche pour les pistes impaires et 5 pistes sur la droite pour les pistes paire à l'issue de la première série.

La composition des Individuels se feront suivant les résultats de la Phase 1 :

Les 3^{ème} et 4^{ème} de chaque quadrette joueront en C

Et les 1^{er} et 2^{ème} de chaque quadrette joueront en D

1 - Engagements et poules : (Reconditionnement après chaque tour des éliminatoires et des finales)

POULES	Formation	Horaires
Samedi 19/06/27	Quadrette	08 h 30 (Essais 8h15)
Samedi 19/06/27 (A)	Doublette	13 h 30
Samedi 19/06/27 (B)	Doublette	16 h 30
Dimanche 20/06/27 (C)	Individuel	08 h 30 (Essai 8h20)
Dimanche 20/06/27 (D)	Individuel	13 h 30

BILAN FINANCIER

Recettes		Dépenses	
Engagements	5 504,00 €	Frais parties (1152 x 3,60€)	4 147,20 €
Sponsors	529,20 €	Organisation	256,00 €
		Indemnités	1 630,00 €
Total	6 033,20 €	Total	6 033,20 €

INDEMNITES

Quadrette		Doublette		Individuel		Général Phase 1 + 2 + 3
1 ^{er}	200,00 €	1 ^{er}	120,00 €	1 ^{er}	70,00 €	1 ^{er} 300,00 €
2 ^{ème}	160,00 €	2 ^{ème}	80,00 €	2 ^{ème}	50,00 €	2 ^{ème} 220,00 €
3 ^{ème}	140,00 €	3 ^{ème}	60,00 €	3 ^{ème}	30,00 €	3 ^{ème} 200,00 €

Tous litiges non prévus au présent règlement et survenant au cours de la compétition seront tranchés sans appel par l'arbitre ou à défaut par le Directeur de la compétition,